



Survol des principales décisions du conseil des commissaires

Plan d'action et dossiers prioritaires 2012-2013

Lors de la séance du 11 septembre, Michelle Fournier, directrice générale de la CSDGS, a présenté au conseil des commissaires le plan d'action ainsi que les dossiers prioritaires de la commission scolaire pour l'année scolaire 2012-2013, en lien avec le Plan stratégique 2008-2013 et la Convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Aménagement d'infrastructures sportives

Le 9 octobre dernier, les membres du conseil des commissaires ont mandaté la directrice générale, Michelle Fournier, pour poursuivre ses démarches auprès de la ville de La Prairie dans le but de conclure une entente de partenariat avec cette dernière relativement à l'aménagement d'infrastructures sportives sur le terrain jouxtant l'école de la Magdeleine, et ce, en fonction des besoins et des intérêts des élèves de l'école.

Agrandissement de l'école Plein-Soleil

Comme suite au processus d'appel d'offres public lancé le 31 août 2012, le conseil des commissaires a approuvé l'octroi du contrat pour l'agrandissement de l'école Plein-Soleil à Candiac à Construction R.D.J. Inc. pour un montant forfaitaire de 2 625 700 \$ avant les taxes, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 2 octobre 2012.

Le conseil en bref est une publication de la CSDGS. Vous pouvez adresser vos commentaires et vos questions à Mylène Godin, Régisseur, Secteur des communications, en composant le 514 380-8899, poste 3978.

Élections scolaires

À la suite de l'adoption du projet de loi 88 en 2009, le nombre de circonscriptions électorales de la CSDGS passera de 23 à 10 lors des prochaines élections scolaires, dont la date devrait être déterminée par le gouvernement de Pauline Marois. Le conseil des commissaires a adopté une résolution le 9 octobre afin que la CSDGS réitère sa demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Mme Marie Malavoy, d'autoriser une dérogation afin d'obtenir une circonscription électorale de plus que ce qui est prévu par l'application de l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires*. Les commissaires se sont penchés sur différents scénarios de description des limites des circonscriptions électorales scolaires en fonction d'une carte électorale comptant 11 circonscriptions. Ils en ont retenu un qui sera mis en place si la ministre accepte la demande de la CSDGS.

Coups de cœur

Deux coups de cœur ont été attribués par les commissaires. Le premier revient à **l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond et au comité responsable des différentes campagnes de financement** pour la réalisation du nouveau parc-école érigé dans les deux cours que possède l'école. Le second revient au **comité organisateur de la Soirée Reconnaissance** pour la très belle soirée.

Prochaine assemblée :
le mardi 13 novembre 2012 à 19 h 30,
au 50, boul. Taschereau à La Prairie.